

Département

BAS-RHIN

Arrondissement

HAGUENAU WISSEMBOURG

COMMUNE DE KILSTETT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sous la présidence de Monsieur Francis LAAS, Maire

SEANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2026



Nombre de conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 23

Conseillers présents ou représentés :

Convocation du 27 février 2026

Les Adjointes au Maire

Mme Rosita KAISER, M. Olivier SIEGEL, Mme Simone BAUER, M. Alain KISTNER, M. Jean-Philippe LIENHARD.

Les membres du Conseil municipal

M. Olivier MEYER, conseiller municipal délégué, M. Matthieu AIROLDI, M. Yves FETIQUE, Mme Christine ZINCK, Mme Valérie BRUN, Madame Esther GREINER, Mme Francine HUMMEL, Mme Johanne VIEZZI, Mme Audrey KRIEGER, M. Lionel WINTER.

Absents excusés

Mme Elodie ENNESSER.

Mme Monique RUDOLF donne procuration à Mme Rosita KAISER.

M. Léopold HACQUARD donne procuration à M. Yves FETIQUE.

M. Julien MORITZ donne procuration à M. Olivier SIEGEL.

Mme Cathie MANTZ donne procuration à Mme Christine ZINCK.

Mme Francine HUMMEL donne procuration à Mme Audrey KRIEGER.

Absents

Mme Evelyne SCHMITTER, M. Christophe ADAM.

26/22 ASSOCIATION. ALLOCATION DE PRINCIPE D'UNE SUBVENTION A LA CHORALE SAINTE CECILE DE KILSTETT.

La Chorale Sainte Cécile de Kilstett sollicite le Conseil municipal par courrier daté du 9 février 2026 pour l'achat de partitions pour l'année 2026.

Le nombre de partitions prévu s'élève à 20 moyennant un prix estimé à 15,00 € TTC, soit un total de 300,00 € TTC.

Il est proposé de verser une subvention à hauteur de 40 % du coût d'acquisition.

La subvention sera versée sur présentation de la facture.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une subvention à la Chorale Sainte Cécile de Kilstett à hauteur de 40 % du coût d'acquisition, soit 120 € TTC.

A l'unanimité.

La secrétaire de séance,

Rosita KAISER



Pour extrait conforme,

Kilstett, le 9 mars 2026

Le Maire,

Francis LAAS